

LA SANTÉ S'INVITE DANS LA CAMPAGNE

Marcel CABALLERO

Vice-président du CIRIEC-France



La santé a été la grande absente du début de la campagne électorale. Si elle y occupe aujourd'hui une place centrale, le mérite en revient à la Mutualité Française qui a invité cinq candidats à présenter leurs programmes. Cette initiative a été unanimement saluée comme une utile contribution au débat démocratique. Débat, qui pour être politiquement productif, devrait toutefois s'étendre à l'ensemble de la population, mais qui, pour l'heure, a mis à nu un grand classique des périodes pré-électorales : le fossé entre le volontarisme des objectifs proclamés et le clair-obscur des moyens permettant de les atteindre.

Même si plusieurs candidats ont fait l'effort de chiffrer le coût de leur programme, d'autres ont illustré un autre classique des discours électoraux : annoncer que demain on rasera gratis ! Et, depuis, la santé, le plus précieux de nos biens, caracole en tête de la longue liste de ces promesses qui n'engagent que le temps d'une campagne.

A cet égard, l'engagement d'annuler le « reste à charge zéro » sur les prothèses dentaires et auditives confine à la caricature. S'agissant des soins les moins bien remboursés, et auxquels beaucoup renoncent, nous sommes soulagés de savoir qu'il ne nous en coûtera plus rien, dès 2022. Ce miracle annoncé serait réalisé grâce à un transfert de dépenses de 4,4 milliards d'euros des ménages vers l'Assurance-maladie et, surtout, vers les complémentaires. Et, cerise sur le gâteau, cette opération serait doublement miraculeuse puisqu'elle n'entraînerait, sinon aucune hausse des cotisations, du moins des « *cotisations maîtrisées* ».

L'un des candidats va encore plus loin, qui renonce à la distinction « *gros risques – petits risques* » dont il avait fait naguère, avec la réduction massive du nombre de fonctionnaires, la pièce maîtresse de son début de campagne. Aujourd'hui, il s'en remet prudemment à la « *concertation négociée entre l'Assurance-maladie et les professionnels* » ... au moment où la négociation d'une nouvelle convention tarifaire avec les syndicats dentaires vient d'échouer.

D'autres postulants se sont montrés plus volontaristes, en misant notamment sur les politiques de prévention ou encore sur la volonté d'associer tous les acteurs à la gestion du système de santé.

De son côté, le président de la Mutualité Française, Thierry BEAUDET, parlant au nom des 40 millions de sociétaires du plus grand mouvement social français, a le courage et l'honnêteté de prévenir que « *si nous avons plus de soins de santé à rembourser, nous serons contraints d'appeler plus de cotisations* ».

Mais courage et honnêteté sont-ils, en politique, les vertus les mieux partagées ?

> Refondation de l'Etat stratège : quelles propositions?

Débat le lundi 13 mars 2017, de 17h00 à 19h30
Au siège de la MGEN - 3, square Max Hymans, Paris 15°



La question du rôle de l'État national est au cœur d'une partie des débats qui animent la campagne des élections présidentielles. Et en particulier la notion d'« État stratège ». Mais que veut dire cette expression ? Quel peut en être le contenu de façon concrète, dans une économie ouverte sur le monde et dans une organisation multi-niveau ou la mondialisation, l'Europe et les collectivités décentralisées jouent un rôle croissant ?

*C'est à ces questions que le CIRIEC-France s'est intéressé en publiant l'ouvrage « **Quel modèle d'État stratège en France ?** ». Fidèle à sa méthode qui est d'associer milieux universitaires, chercheurs et praticiens, il a élaboré un ouvrage collectif au quel ont contribué 22 auteurs.*

Programme (Débats animés par **Patrick LELONG**, journaliste à France Info et LCP)

- Introduction par **Thierry BEAUDET**, président de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale et de la Fédération Nationale de la Mutualité Française et **Alain ARNAUD**, président du CIRIEC-France et du CIRIEC-International
- Table ronde avec **Philippe BANCE**, président de la commission scientifique internationale du CIRIEC (université de Rouen) et **Jacques FOURNIER**, ancien président de la SNCF, conseiller d'État honoraire, président d'honneur du CIRIEC et **Thierry BEAUDET**
- Clôture de la conférence avec **Roland BERTHILIER**, vice président délégué du groupe MGEN et **Alain ARNAUD**

> La gouvernance des organisations publiques dans l'économie du 21^e siècle

Conférence internationale organisée par le CIRIEC-International et le CIRIEC-France, en partenariat avec le réseau Erasmus + Jean Monnet EUsers)

Université de Rouen, 9 juin 2017



A travers le monde, les autorités publiques, qu'elles soient nationales ou locales, sont aujourd'hui à la tête de patrimoines économiques de très grande taille. Ils contribuent à la production de biens publics, aux prestations de service public et à la satisfaction de besoins essentiels pour assurer le bien-être des populations. Si les privatisations réalisées à travers le monde durant les trois dernières décennies ont réduit la taille des secteurs publics, le mouvement s'est interrompu et même inversé depuis la crise de 2008 : notamment par des nationalisations qui ont visé à sauver des entreprises en difficulté et à préserver l'outil de production face au risque de cessation d'activité ou par des « remunicipalisations » visant à redonner aux décideurs une meilleure maîtrise des prestations de service public. Il s'agit pour les autorités de disposer d'outils les mettant en capacité de mener l'action publique, de conduire des politiques stratégiques au service des territoires. Dans ce contexte, qui est également celui d'un tarissement des ressources publiques et de mise en place de nouvelles normes de gestion publique, se pose avec une grande acuité la question de la bonne gouvernance des organisations publiques pour servir au mieux l'intérêt général.

Le CIRIEC a, depuis 2012, mené dans cette perspective plusieurs programmes de recherche sous l'égide de sa Commission scientifique internationale « Entreprises publiques – Services publics » et en France par sa Commission scientifique « Economie publique ». Au plan international, ses activités de recherche ont été menées depuis 2014 en lien avec le réseau Jean Monnet EUsers (Les services d'intérêt général dans l'UE : une perspective citoyenne sur l'alternative public-privé), réunissant six universités et financé par l'Union européenne.

La conférence internationale a pour objet de présenter les résultats des recherches et de mener une réflexion partagée sur de nouvelles formes de gouvernance au service de l'intérêt général. Elle réunit ainsi décideurs publics, dirigeants d'entreprises, universitaires pour débattre de questions essentielles pour la bonne gouvernance de l'action publique.

Programme (provisoire)

- Ouverture de la Conférence par Joël ALEXANDRE, Président de l'Université de Rouen Normandie (France)
- Françoise GUEGOT, Vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur du Conseil Régional de Normandie (France)
- Philippe BANCE, Université de Rouen et Président du Conseil Scientifique international du CIRIEC (France)
- Massimo FLORIO, Université de Milan, Coordinateur du réseau Jean-Monnet EUsers et Président de la Commission scientifique internationale Entreprises Publiques – Services publics du CIRIEC (Italie)
- Grand témoin : Louis GALLOIS, Président du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A. (France)
- Président ou d'un représentant du CESE ou du Président du CESER Normandie (France)

Echanges avec la salle

- Marie-Christine VERGIAT, Parlement européen – GUE (France)
- Représentant de l'Agence des Participations de l'État (APE) : Lucie MUNIESA, Directrice Générale-Adjointe de l'Agence ou Marc De LEPINAU, Secrétaire Général de l'APE (France).

- Jean-Luc LEGER, Président du CESER Normandie (France)

Echanges avec la salle

Atelier A – *Modèles d'organisation des services publics : Régulation et missions publiques*

- Bernard BOLLY, Directeur de Form'Action André Renard – FAR (Belgique)
- Francesco TIMPANO*, Professeur de l'Université de Piacenza (Italie)
- Thierry DURNERIN*, DG Fédération des Entreprises publiques locales – Fédération des EPL (France)

Echanges avec la salle

Atelier B – *Ressources pour des services de qualité : financement, ressources humaines, participation des usagers*

- Massimo CINGOLANI, Banque européenne d'investissement (BEI) (Italie)
- Orateur international (allemand / autrichien)
- Orateur représentant le groupe *La Poste*

Echanges avec la salle

Clôture par Alain ARNAUD, Président du CIRIEC-International, Philippe BANCE, Jacques FOURNIER, président d'honneur du CIRIEC-France.

* A confirmer

NB : La veille de la Conférence, le 8 juin, se tiendra un séminaire international du réseau EUsers (Services of general interest in the EU: a citizens' perspective on public versus private provision) réunissant six universités européennes dans le cadre du programme Jean Monnet financé par l'UE.

Ce séminaire international est le premier d'une série des trois séminaires relatifs à la présentation de contributions pour la réalisation d'un *Handbook* (destinés à des étudiants avancés, universitaires et public averti) consacré aux Entreprises publiques. Le second séminaire se tiendra à l'université de Milan, les 22 et 23 juin 2017. Le troisième à l'université d'Ottawa, les 2 et 3 novembre 2017.

> Conférence internationale de recherche en économie sociale



Tous les deux ans, dans l'intervalle de ses Congrès internationaux, le CIRIEC organise une Conférence internationale de recherche en économie sociale. Cette manifestation réunit plusieurs centaines de chercheurs du monde entier qui viennent y présenter leurs travaux et les mettre en débat.

La dernière conférence s'est tenue à Lisbonne, du 15 au 18 juillet 2015. Y ont pris part quelque 300 participants, dans 53 ateliers thématiques. 265 communications ont été présentées.

A cette occasion, a été confirmée la tendance observée dans les précédentes conférences : la présence de nombreux jeunes chercheurs qui témoigne du dynamisme du réseau international de recherche du CIRIEC.

La sixième conférence, organisée par le CIRIEC-Bésil, se déroulera à Manaus, capitale de l'État d'Amazonie, du 29 novembre au 2 décembre 2017, à l'Université Fédérale des Amazonies, sur le thème General **“L'Économie sociale et solidaire, soutenabilité et innovation, face aux anciens et aux nouveaux enjeux sociaux”**.

Les chercheurs intéressés à présenter une communication ou à coordonner un atelier consacré à un thème spécifique sont invités à soumettre une proposition (150 mots maximum). Les résumés pourront être rédigés en français, anglais, espagnol ou portugais.

> abstracts.manaus.2017@gmail.com

> Cahier de recherche



Les *Cahiers de recherche (Working Papers)* du CIRIEC-International accueillent des travaux des membres du réseau scientifique du CIRIEC.

Ils sont indexés dans SSRN, RePEc, ECONIS (via le moteur de recherche EconBiz – ZBW-Leibniz Information Centre for Economics).

Le dernier numéro traite de la définition du service public à travers ses différentes facettes, missions et principes.

Rédigé par Lia CAPONETTI et Barbara SAK

> Informations et soumission de papiers : carmela.decicco@ulq.ac.be



> ESS Forum International



Le partenaire du CIRIEC, les Rencontres du Mont-Blanc est devenu ESS Forum International. Ce changement symbolise un ancrage fort sur les 5 continents et se traduit par un projet associatif articulé autour de trois champs d'action : RASSEMBLER les leaders et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, CO-CONSTRUIRE des projets durables et inclusifs, et INFLUENCER les politiques et agendas pour l'ESS.

> contact@rencontres-montblanc.coop

LA SNCF ET LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Société nationale des chemins de fer français (SNCF) est une entreprise ferroviaire publique française, officiellement créée le 1er janvier 1938. Elle est notamment présente dans les domaines du transport de voyageurs, du transport de marchandises et réalise la gestion, l'exploitation et la maintenance du réseau ferré national dont elle est propriétaire.



La SNCF est composée de trois Établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) que sont SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités, et possède de nombreuses filiales (plus de 600). Depuis janvier 2016, La SNCF a changé de statut ; l'entreprise devient un groupe, une marque unique et par conséquent « La SNCF » est désormais "SNCF".

La démarche de partenariat de SNCF avec le secteur de l'ESS s'inscrit dans une tradition à laquelle le groupe public est attaché : l'humanisme, le sens du service public et une haute performance technique et commerciale. Dans l'objet de traduire ces engagements et objectifs sociétaux, le pôle sociétal de la direction du développement durable et la direction des achats réalisent avec des associations différentes formes de coopération sur des territoires donnés.

Le pôle sociétal au sein de la direction du développement durable

Il y a avant tout un objectif sociétal. C'est cela la première motivation. SNCF étant sous le régime et l'autorité de l'Etat, s'intéresse forcément aux phénomènes qui impactent la société française. Il ne se qualifie pas de "bonne entreprise" du fait de son statut de Groupe public, mais se sent plutôt concerné par tous les problèmes existants dans l'environnement et soutient grandement les différentes actions menées pour les réduire.

L'établissement SNCF est passé d'une culture très publique à une culture hyper business ce qui fait qu'il y a un entrecroisement, et il faut s'adapter aux nouvelles combinaisons culturelles.

Un autre objectif, c'est d'être efficace en tant qu'établissement public. Selon les dirigeants du groupe, les actions d'intérêt général apportent un plus dans la qualité de la production de SNCF. Par exemple les services de la régulation sociale et de la prévention sociale dans les trains permettent la réduction d'incidents (signal d'alarme, arrêt de trains...) et de faits graves ou gênants. SNCF travaille avec plusieurs associations spécialisées (PROMEVIL et bien d'autres) sur des sujets comme la grande pauvreté, l'errance dans les gares, la prostitution, la poly toxicomanie. C'est très utile pour les personnes qui sont en danger elles-mêmes, et également pour l'établissement et la clientèle qui circule dans la gare. Il en est de même en ce qui concerne la lutte contre la récidive traitée avec le ministère de la justice ; les jeunes auteurs d'actes délictueux chez SNCF peuvent subir une peine éducative et réparatrice non rémunérée en milieu de travail. La réparation pénale concerne des mineurs et nécessite ainsi un coût interne lié à l'encadrement permanent des jeunes accueillis. Les travaux d'intérêt général (TIG) et la réparation pénale (RP) permettent d'éviter des journées de détention à la charge de la collectivité publique. De plus, le taux de récidive est plus faible après une peine TIG ou RP qu'après une peine de détention ferme en prison.

On parle encore d'investissement utile quand SNCF intervient directement dans les établissements scolaires pour apprendre

aux jeunes, leur faire prendre conscience que la mobilité chez SNCF doit s'accompagner d'un comportement respectueux.

L'univers de l'ESS étant très large, SNCF élabore des plans d'action dans le cadre de l'aide au retour au travail, c'est à dire comment faire pour que SNCF, ce grand

investisseur par ses achats et par ses services, se comporte dans les territoires pour donner une chance à un certain nombre de personnes exclues de se réinsérer dans la société. Le groupe a jugé nécessaire de mettre en œuvre des partenariats dans un certain nombre de secteurs d'opportunité. On relève aussi des partenariats entre SNCF et le réseau national CHANTIER école, la FNARS, le ministère de la justice, le réseau national des Pôles Emploi-missions locales pour les jeunes, avec tous les services qui concernent la régulation sociale/relation clients, précisément la médiation sociale notamment avec France-Médiation, etc. C'est un levier qui permet de créer des emplois, des chantiers d'insertion, des chantiers "verts", des traitements de "délaissés ferroviaires" (qu'on appelle végétal), le recyclage des déchets, l'exploitation des matières, des cycles courts, l'économie circulaire c'est à dire remettre en propre l'environnement.

SNCF génère environ 1300 emplois par an et 205 chantiers en permanence par an en France avec "SNCF et l'insertion sociale et professionnelle".

Des Achats solidaires

La direction déléguée aux achats responsables a plusieurs missions et priorités. Les achats représentent une part importante des dépenses SNCF. Ils arrivent en 2ème position au palmarès des dépenses à près de 25% du total derrière les frets. Les achats portent essentiellement sur des travaux (voies, équipements, bâtiments), des prestations de service qui se développent selon les attentes des clients (entretien des gares et des trains, points d'accès wifi, restauration à bord, prestations touristiques, maintenance bureautique, gardiennage et sécurité...), des fournitures (par exemple des produits techniques pour le matériel et les outils de vente des commerciaux), de l'énergie de traction et des sites (électricité, gazole et gaz) et des prestations intellectuelles (étude d'ingénierie, assistance informatique, formation au service, communication...).

La politique "Achats SNCF" repose sur 4 piliers: plus de groupes, plus de responsabilités, plus de performance et plus d'efficacité. Plus de responsabilités sous-entend : une responsabilité sociale et environnementale. Cela consiste à prendre en compte les enjeux du développement durable dans les achats de produits et prestations, et également développer une politique ambitieuse d'économie circulaire. Ensuite des relations fournisseurs responsables. La direction des achats s'engage dans une démarche d'amélioration continue des relations fournisseurs. Enfin, plus de responsabilité sous-entend un ancrage territorial c'est à dire impacter socialement le territoire. Être acteur du développement économique et social des territoires par une politique "Achats" favorable aux PME et à l'innovation, et en augmentant la part des achats auprès des entreprises de l'ESS (secteur protégé-adapté et insertion). Plusieurs achats sont faits avec des entreprises étrangères, mais la plus grosse partie des achats est faite sur le territoire national parce que ces achats ne sont pas

délocalisables. Il y a un impact de création de valeur sur le territoire et c'est dans cet axe que l'on retrouve toute la dimension "achats solidaires", qui est importante, fondamentale et dans laquelle SNCF est engagé depuis un bon moment. Il y a un nombre important de fournisseurs issus du secteur de l'ESS.

Depuis 2008, la direction des achats SNCF inscrit dans sa stratégie de responsabilité sociétale, un grand souhait de diriger ses achats envers le secteur solidaire. Elle déploie sa vision des achats solidaires au travers d'engagements majeurs qui mobilisent acheteurs et fournisseurs. Les achats durables et solidaires de SNCF ont un impact fort sur l'économie et l'environnement ; ils sont coordonnés et encadrés par une équipe spéciale qui compte 12 membres et un réseau de 25 personnes répartis dans chaque entité Achats et filiales. Leur objectif : déployer les actions au plus près du terrain, en tant que relais locaux sur l'ensemble du territoire à travers différents axes : former, sensibiliser le réseau d'acheteurs et de partenaires ; développer des objectifs, notamment grâce à des feuilles de route préétablies pour les entités concernées ; mettre en place des outils directement opérationnels de veille, de pilotage, d'accompagnement au *sourcing* pour les achats et les fournisseurs ; communiquer lors des forums de visites d'entreprises, de remises de trophées ; piloter les actions et les mesurer grâce à une politique de *reporting* régulier des objectifs.

On note un engagement fort et un objectif financier du groupe. SNCF ambitionne de passer de 33.3 millions d'euros d'achats solidaires en 2015 à 50 millions d'euros en 2017. Les achats solidaires consistent en un achat de prestations auprès du secteur protégé-adapté, du secteur de l'insertion par l'activité économique (direct ou via des clauses d'insertion sociale dans les appels d'offres) et du commerce équitable. La mise en place de chantiers d'insertion se fait avec des associations spécialisées qui permettent à des personnes éloignées de l'emploi de travailler et de se former.

La qualité des prestations assurées par les secteurs protégé-adapté et de l'insertion par l'activité économique est comparable à celle d'entreprises classiques, avec un coût global soutenu par les aides publiques (collectivités locales). Ces achats solidaires concourent au maintien et au développement de l'emploi des personnes handicapées conformément à la réglementation, ainsi qu'aux personnes éloignées de l'emploi en sa qualité d'entreprise socialement responsable. En 2015, on compte environ 13.5 millions d'euros d'achats auprès du secteur protégé-adapté pour 550 employés contre 19 millions d'euros d'achats auprès du secteur de l'insertion pour 230 employés.

Deux défis majeurs sont à relever pour SNCF. Le premier est de lever les freins auprès de ces entreprises, car si le secteur protégé-adapté est rarement prioritaire, il reste néanmoins un

enjeu important. Le second consiste à trouver de bons prestataires et faire en sorte que tout se passe bien, que la collaboration se passe correctement. Par exemple, lorsque SNCF passe des marchés avec des clauses d'insertion, le groupe a du mal à trouver les entreprises qui vont être en capacité de répondre à sa demande. Il passe donc par des facilitateurs (des intermédiaires au niveau local entre les entreprises et les entreprises d'insertion), mais ceux-ci sont inégalement répartis sur le territoire, d'où la difficulté.

SNCF a mené un certain nombre d'actions, de mobilisations, de sensibilisations. L'action de SNCF se base sur une démarche partenariale avec les acteurs de l'emploi et du handicap.

Le développement de la croissance des achats solidaires est ainsi soutenu par les accords conclus avec les réseaux UNEA, GESAT et Handeco/pas@pas.

Le partenariat avec le GESAT a permis d'identifier plus de 40 nouvelles structures Entreprises Adaptées pour répondre à des dossiers à forts enjeux financiers et stratégiques, sur des activités industrielles.

Sur 30 000 fournisseurs, 400 sont issus de l'ESS. Ces entreprises aident à mieux travailler, à mieux identifier les fournisseurs potentiels en fonction des besoins de SNCF :

- LE RESEAU GESAT (Réseau national du travail protégé et adapté)

Créée en 1982 dans le but d'assurer la promotion du secteur protégé-adapté et d'accompagner les acteurs économiques publics et privés dans leurs relations avec les ESAT, cette association a mis en place la première et unique base de données exhaustive et qualifiée pour identifier rapidement l'ensemble de l'offre du STPA sur l'ensemble du territoire français.

- HANDECO

C'est une association rassemblant des entreprises du secteur et des réseaux d'acheteurs (CDAF, ObsAR, SAE) dont la mission est d'accompagner durablement les acheteurs dans leur démarche d'achats socialement responsables et de faciliter ainsi les relations commerciales avec les ESAT et les EA.

- UNEA (Union nationale des entreprises adaptées)

Instance représentative des EA auprès des pouvoirs publics, elle s'est donnée pour mission de promouvoir l'entrepreneuriat adapté en communiquant le savoir-faire et le professionnalisme des EA, en soutenant leur développement, et en tissant dans le milieu économique tous les liens favorables à la croissance et l'emploi durable.

La recherche « **Les entreprises de l'économie sociale et solidaire et les entreprises publiques, vecteurs de la transformation de l'Etat stratège pour un changement de modèle de développement** », réalisée par le CIRIEC-France à la demande du ministère de l'Economie et des Finances, a montré que les partenariats entre l'économie publique et l'économie sociale et solidaire sont nombreux mais très mal documentés.

Comment s'organisent ces partenariats ? Quels en sont les résultats ? Quelles sont les raisons des succès mais aussi des échecs ? Sont-ils toujours dénués d'arrière-pensées ?

Existe-il pour l'ESS un risque d'instrumentalisation ?...

La présentation des partenariats et leur mise en discussion ambitionne d'apporter quelques réponses.

C'est notre ambition.

Les contributions aux *Brèves du CIRIEC-France* sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs
Le CIRIEC souhaite ainsi faire circuler librement la parole
Il se réserve le droit de sélectionner les textes
en fonction de sa vocation : promouvoir la recherche et l'information
sur l'économie d'intérêt collectif

Quel engagement pour les territoires entre politique publique et économie sociale et solidaire ?

Jean-Louis CABRESPINES

Président du Conseil National des Chambres Régionales
de l'ESS de 2010 à 2016
Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental



De nombreux articles ont été écrits sur le sujet, mais la question reste toujours d'actualité, sans doute plus aujourd'hui qu'hier, en raison des changements importants survenus depuis la loi NOTRe et la loi MAPTAM en matière de compétences des différents niveaux de collectivités locales,

mais aussi du fait des prises de position de certains candidats à l'élection présidentielle à venir, en avril et mai 2017, sur la place des services publics et particulièrement dans les territoires.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que ces questions traversent autant l'Etat que les acteurs de l'ESS.

Des questions sur la place des politiques publiques territoriales

Ainsi, le fait que le Premier ministre ait saisi le CESE par lettre du 25 juillet 2016 sur la question de la fonction publique apporte une preuve de cette préoccupation, même si la saisine porte essentiellement sur la fonction publique : *"Depuis trente ans, le service public s'est profondément transformé sous l'effet combiné du mouvement de décentralisation, de l'ouverture à la concurrence de nombreux secteurs et de l'impact de la construction européenne. La réforme territoriale conduite par mon Gouvernement va conduire à de nouvelles évolutions. De même, la loi de modernisation du système de santé va induire une profonde transformation de l'organisation de l'offre de soins hospitalière."* indiquant *"vous veillerez à définir le cadre conceptuel de la fonction publique de demain, c'est-à-dire les principes qui doivent régir son fonctionnement."*

Cette saisine a permis de sérier cette question par un avis qui traite de l'action publique, du service public, de l'économie publique et de la fonction publique, tout en privilégiant cette dernière au centre de l'interrogation.¹

Les membres de la commission du CESE ont souligné, en matière de présence de la fonction publique dans tous les territoires : *"Le principe d'égalité d'accès au service public avait*

conduit à partir du XIXe siècle à vouloir organiser un accès général, sur tout le territoire, à des services d'une qualité homogène. Ces services devaient être gratuits ou rémunérés par des redevances instituant une péréquation pour préserver le principe d'égalité." Ils indiquent ensuite la dispersion de ce principe avec des prédominances de certains services selon les territoires au nom des enjeux d'une *"interdépendance sociale"*, conduisant à une inégalité territoriale : *"Ce dispositif dispersé et hétérogène est difficilement lisible pour le public. Mais surtout, en l'absence de coordination instituée, une mission transversale telle que celle d'assurer la cohésion sociale dans tous les territoires, pourtant essentielle, risque de rester orpheline : il s'agit là d'un enjeu majeur."*

Il est intéressant de rapprocher cette analyse de l'interrogation du RTES (Réseau des Territoires pour une Economie Solidaire) qui, à l'occasion de l'une de ses dernières formations "ESS : un outil de développement territorial" indique : *"En s'appuyant sur les modalités d'organisation, les leviers de développement et les outils de financement de l'économie confortés par la loi du 31 juillet 2014, l'économie sociale et solidaire a les moyens, face aux besoins et à l'intérêt croissant qu'elle suscite, d'accélérer son développement, de faire essaimer les innovations porteuses, de faire grandir ses entreprises à potentiel. Ce changement d'échelle, elle ne l'accomplira que dans le cadre de dynamiques et de stratégies locales de développement où acteurs publics des collectivités territoriales, des services de l'Etat mais aussi de la CDC et de BPIFRANCE concourent avec les acteurs de l'ESS dans la co-construction de politiques publiques."*

Ces orientations sont, enfin, à mettre en lien avec les Assises pour la revitalisation économique et commerciale des centres-villes qui se sont déroulées le 28 février dernier à Bercy. En effet, le constat dramatique de la désertification des centres villes (et villages) montre bien que des solutions peuvent exister pour éviter que se vident les territoires ruraux et les villes moyennes (et surtout leurs cœurs), en particulier en matière économique.

Le rapport de l'Inspection Générale des Finances² portant sur

¹ L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent - Michel BADRE et Nicole VERDIER NAVES - Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental - janvier 2017

² La revitalisation commerciale des centres-villes - Julien MUNCH, Camille FREPPEL, Pierre-Mathieu DUHAMEL, Pierre NARRING, Jean-Paul LE DIVENAH - Inspection Générale des Finances / Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable - juillet 2016

ce thème souligne d'ailleurs l'importance de la concertation entre les initiatives privées et les pouvoirs publics : *"Si le commerce est d'abord l'affaire des commerçants, il revient aux élus, responsables de la ville et de l'intercommunalité d'engager et de mettre en œuvre une stratégie globale adaptée à la situation de leur territoire et de leurs centralités. (...) Les politiques de revitalisation commerciale des centres-villes ne peuvent pas envisager la problématique commerciale de manière isolée. Elles doivent ainsi mobiliser différents acteurs publics et privés autour d'un projet commun.*

Pour qu'une véritable inflexion du phénomène de dévitalisation commerciale se produise dans les villes moyennes, la mission préconise le lancement d'un agenda « Commerces en cœur de ville ».

"Soutenant les acteurs privés et les collectivités locales, l'État pourrait ainsi encourager les projets de requalification commerciale des villes moyennes."

Une concertation nécessaire entre pouvoirs publics et ESS

Au regard de ces trois réflexions, on peut noter une volonté commune de redonner vie aux territoires qui connaissent une baisse de leur vitalité par un partenariat et une réelle concertation entre acteurs privés et pouvoirs publics. En effet, force est de constater que la disparition des uns et des autres est souvent concomitante et que la perte aussi bien d'une entreprise publique locale que des commerces ou services de proximité sont autant de facteurs de l'accroissement de la désertification de nos territoires.

Dans ce cadre, l'ESS, partenaire incontournable de l'Etat comme des collectivités territoriales, peut sans doute œuvrer à cette revitalisation.

Que de fois n'avons-nous entendu, de la part des réseaux de l'ESS, que les entreprises se reconnaissant dans ce mode d'entreprendre sont solides dans leur implantation car non délocalisables. Si elles restent dans leur territoire, elles doivent le faire avec les entreprises privées et publiques qui peuvent contribuer à leur développement, aux emplois locaux, aux activités permettant de maintenir les populations et les services auprès des citoyens.

Cette question est à prendre en compte à un double titre : celui de la place des entreprises de l'ESS et des changements en cours dans leur mode de gouvernance, dans leur approche économique, dans l'implication plus forte des usagers et celui d'une révision des politiques publiques en arrêtant l'hémorragie en cours par une centralisation des services publics.

Lorsque l'un des candidats à l'élection présidentielle propose que chaque citoyen soit à moins de 30 minutes d'un service public, il prend bien en compte cet aménagement du territoire au regard des besoins des populations. Il ne s'agit plus de prévoir une restructuration des services publics en terme de nombre d'habitants, mais bien de tenir compte de ce qu'est notre pays : un pays à la fois très dense dans certaines zones urbaines et très désert dans des zones rurales.

La proximité de réponses ne peut pas être construite seulement par les pouvoirs publics. Ils doivent en être les promoteurs et les organisateurs et créer les moyens pour que leur mise en œuvre se déroule au mieux avec des acteurs impliqués dans leurs territoires de compétence.

Pour permettre d'apporter des réponses pertinentes et acceptables, il ne s'agit pas de rétablir dans chaque région de petites structures publiques mais bien de construire des réponses à des missions de service public liées à l'utilité sociale et à l'intérêt général avec des acteurs privés non lucratifs en mesure de le faire.

Des solutions existent, d'autres sont à construire

Nous pourrions donc appeler à une véritable concertation, en

particulier dans le cadre des Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) comme dans les schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), tous deux inscrits dans la loi NOTRe du 7 août 2015, comme dans la Conférence Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire prévue dans la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014.

Il y aurait à établir de grandes orientations tenant compte de ce que sont chacun des territoires, tant en matière de découpage territorial que de besoins locaux des populations. Il convient donc de trouver des solutions pour permettre de lutter contre la désertification en associant les parties prenantes.

Cela va sans doute passer par une évaluation de ce qui existe et de ce qui serait souhaitable, en corrélation avec l'évolution des structures de l'ESS comme des politiques publiques. Ainsi, du côté de l'ESS, on peut constater une présence de plus en plus fréquente des parties prenantes (en particulier les usagers, les collectivités locales (dans les SCIC par exemple), les clients comme les fournisseurs...), un partenariat et une complémentarité entre les entreprises de l'ESS, une écoute plus attentive aux besoins des populations, une construction de politiques locales très liées à celles des collectivités.

On peut également souligner l'importance du mouvement social dans le développement territorial et l'importance de créer des réponses en lien avec des solidarités locales pour des populations en difficulté.

Pour ce faire, il s'agit, pour les pouvoirs publics, d'élaborer des réponses qui puissent trouver un écho favorable fait d'obligations en direction des acteurs économiques pour lesquels ce qu'il faudrait privilégier n'est pas leur seule volonté mais la réponse collective dans le cadre d'une véritable politique d'aménagement du territoire. Ainsi, cette interrogation entendue lors d'une table ronde autour de l'évolution de la santé et de la couverture sociale devrait être un des éléments de la construction de véritables politiques locales pertinentes : *"Peut-on imposer les mêmes obligations pour toutes les professions : quand il y a des enfants, il y a des instituteurs ; quand il y a des malades, ne devrait-on pas avoir des médecins ?"*

La question de la solidarité dans les zones défavorisées est l'affaire de tous, aussi bien de la part des individus, des acteurs privés que des pouvoirs publics. Le rôle de ces derniers est central en la matière. L'évolution de la fonction publique tourne autour d'une redéfinition d'une politique de l'Etat et des collectivités locales et des personnels chargés de l'application de cette politique. Les missions de service public sont liées aux principes fondamentaux qui régissent nos vies et aux besoins fondamentaux à satisfaire dans une organisation sociale où la solidarité doit s'exprimer.

Mais il est nécessaire de se rappeler que la solidarité est aussi l'affaire de chacun, et si elle peut s'exprimer hors d'un champ collectif, on constate que cela crée encore plus de disparité entre les citoyens (certains ont des réponses de solidarité (familiale en particulier) tandis que d'autres souffrent de l'isolement ou de l'impossibilité d'avoir une réponse précise en matière de soin, de prise en charge...). C'est bien sur ce point que la rencontre entre ESS et pouvoirs publics peut permettre de construire des réponses adaptées à un soutien de tous dans des territoires défavorisés.

Il apparaît donc utile que, dans chaque territoire, soient conçues des politiques locales partenariales entre les pouvoirs publics et les acteurs de l'ESS pour donner à chacun des citoyens les mêmes droits.

Il ne peut pas y avoir de disparités sur l'ensemble de notre pays, comme il en existe actuellement et c'est bien par l'action conjointe de tous que nous arriverons à conduire une politique plus juste et solidaire ■

Les mutuelles, un soutien pour la Sécurité sociale universelle, des acteurs irremplaçables de la santé

Jean-Philippe MILÉSY

Rencontres Sociales



Le débat ouvert par Martin Hirsch et Didier Tabuteau sur une « *sécurité sociale universelle* », comme les prises de positions de la France Insoumise (qui rajoute « *intégrale* ») et d'autres forces politiques provoquent une grande confusion autour de la question fondamentale de la santé et reposent sur un amalgame entre acteurs complémentaires lucratifs et non-lucratifs.

Or cette question, plus que la sécurité et l'identité que d'aucuns cherchent à imposer comme priorité au débat politique, est, avec l'emploi, prioritaire pour les français.

Il peut paraître paradoxal que des militants ardents de la Sécurité sociale comme les Mutualistes - ce que souligne à juste titre le président de la FNMF, Thierry Beaudet - et comme nous le sommes, s'élèvent contre ces proclamations, *a priori* vertueuses, pour une Sécurité sociale universelle.

Mais le paradoxe n'en n'est pas un. Nous ne pouvons accepter un débat biaisé autour de propositions qui, pour être attirantes, déplacent en fait le débat de fond sur la santé.

La confusion est de réduire la question de la santé en France à la seule gestion financière d'un système qui demeurerait inchangé. C'est donc un débat mystificateur qui s'ouvre.

Quid des politiques de santé, de la privatisation rampante à l'œuvre depuis plusieurs décennies ? Quid des inégalités dans l'accès au soin ? Quid des diktats de l'industrie pharmaceutique ou des lobbies de la médecine libérale ?

Quid surtout des effets pathogènes d'une société dérégulée ?

Quid de l'ensemble des facteurs sociaux, environnementaux qui font par exemple que si la science et la médecine connaissent des progrès exceptionnels, si la longévité atteint des sommets jamais constatés, l'espérance de vie en bonne santé, elle, a tendance à régresser ?

La proposition, libéralo compatible, Hirsch-Tabuteau, et l'approche schématique de FI se rejoignent dans une vision comptable ou administrée de la santé sans une considération politique, globale, de ce qu'elle implique comme changements aussi fondamentaux qu'urgents.

L'amalgame est clairement celui qui, à dessein, est fait entre les complémentaires considérées comme un ensemble indifférencié. Il est lié au caractère comptable des uns, dogmatique des autres.

Même s'il faut dénoncer avec force les dérives assurancielles qui l'affectent, même si nous partageons bien des questions soulevées par Frédéric Pierru et André Grimaldi dans leur texte « *Que sont les mutuelles devenues ?* » on ne peut cependant pas assimiler les Mutuelles aux acteurs financiers qui interviennent en complémentaires-santé et même aux organismes paritaires. Dans leur essence, les Mutuelles sont un mouvement social (qu'il s'agit dans une large mesure de retrouver) qui a préexisté à la fois aux assurances privées de personnes et au dispositif de Sécurité sociale. Leurs principes sont ceux de la libre adhésion, de la gestion démocratique et de la non-lucrativité. Leurs valeurs sont celle de l'égalité et de la solidarité.

Redisons-le, le combat pour maintenir principes et valeurs est un combat continu qui connaît des reculs, des avancées. De même, la question fondamentale à laquelle les mutuelles se trouvent aujourd'hui confrontées est bien celle de la sortie du Code des Assurances pour se dégager des logiques assurancielles, des carcans juridique et prudentiel, dans lesquelles elles se sont engagées au risque de se perdre.

Pour autant les Mutuelles demeurent différentes des autres acteurs du champ. Elles peuvent être (et le sont encore) un moyen irremplaçable de l'intervention citoyenne dans la santé. Elles sont des acteurs irremplaçables de la santé avec leurs 2600 établissements et services, souvent seuls dans les déserts médicaux. Elles peuvent constituer (et le constituent parfois) un pôle de résistance à la libéralisation de l'appareil médical favorisé par les lois Bachelot et autres et la reddition des gouvernements successifs face aux lobbies médicaux et pharmaceutiques.

Ainsi tant au regard des combats pour la santé, qu'à celui de leur différenciation, les Mutuelles doivent s'engager et les politiques doivent les soutenir et non les liquider par méconnaissance ou dogmatisme.

Pour les mutuelles, l'enjeu de cet engagement est, au-delà de leur survie même, le bien-être de leurs quarante millions d'adhérents, l'équilibre solidaire et démocratique de notre société. Pour les politiques, il s'agit de définir les conditions d'une prise en charge citoyenne et d'une régulation publique dans les questions de santé ■

> Les jeunes diplômés s'intéressent à l'économie sociale

Une étude réalisée en partenariat par l'Apec (Association pour l'emploi des cadres) et le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), confirme l'attrait des jeunes diplômés pour les emplois offerts par les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Ils expriment le sentiment que l'ESS leur garantira un emploi plus épanouissant leur permettant de surcroît de contribuer au changement économique et social. Ils recherchent, en effet, dans leur futur emploi la stimulation intellectuelle, la créativité et la variété des activités.

Mais leur recherche d'emploi se heurte à des problèmes d'identification des postes à pourvoir et à une forte concurrence des candidats plus expérimentés. Pour eux, l'ESS n'est pas un secteur professionnel clairement identifié. Les annonces ne sont pas toujours clairement disponibles, créant des difficultés à repérer les structures et les offres d'emploi pertinentes. Ils évoquent également la rareté des postes à pourvoir, malgré les discours des formations en ESS, et la concurrence forte avec les candidats plus expérimentés.

L'ESS ne leur semble pas avoir une politique de recrutement particulièrement favorable aux jeunes ni développer des actions spécifiques à leur égard.

> [Télécharger l'étude complète "Ces jeunes diplômés qui s'intéressent à l'ESS : enjeux et perspectives", octobre 2016](#)

> [Télécharger la synthèse](#)

> Les banques coopératives au top du top 30

Dans le classement trimestriel de l'image des grandes entreprises françaises, selon le baromètre Posternak/Ifop, les banques coopératives occupent, dans le top 30 de l'indice d'image, les 11, 15, 17 et 18^{ème} places.

> Pour en savoir plus : <http://www.lamatrice.com/FR/barometre-posternak-ifop-entreprises.html>

> Les Français tiennent à leurs fonctionnaires

Alors que l'avenir de la fonction publique figure parmi les thèmes majeurs de la campagne présidentielle, une majorité des personnes interrogées par l'Ifop pour *Acteurs publics* et *EY* est défavorable aux propositions visant à réduire les effectifs de fonctionnaires.

Les Français se montrent aussi très attachés à leurs services publics, en particulier à l'hôpital.

> Les organisations de l'ESS interpellent les candidats

Après la Mutualité Française, le secteur coopératif a décidé d'interpeller les candidats aux élections présidentielle et législative : « Comment ouvrir les champs des possibles ? ». L'organisation professionnelle unitaire de la coopération agricole a lancé le 13 février dernier sa campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux par le biais d'une série de vidéos de 4 épisodes sur les stratégies publiques en faveur des coopératives agricoles sur la compétitivité et le coût énergétique, la simplification de la réglementation, la création et la répartition de la valeur entre les producteurs et les distributeurs, et le développement du local au global.

> Retrouvez la vidéo intégrale sur <https://youtu.be/HsJMNqzUs3M>

> Pour en savoir plus : www.coopdefrance.coop

De son côté, l'Union des employeurs de l'économie sociale a lancé sa plateforme *ESS 2017*, dans le cadre de l'élection présidentielle. L'UDES analyse les propositions des candidats et les confronte aux réalités sociales et économiques des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Plusieurs propositions ont été retenues dans les domaines de l'emploi, la formation, la protection sociale...

> Plateforme ESS 2017 : <http://ess2017.udes.fr/>

> Le Parlement européen promeut l'ESS

Le Parlement européen a adopté un socle européen des droits sociaux, qui appelle à la promotion de l'économie sociale, en particulier les coopératives. Le texte précise « *qu'il est crucial que les entreprises se comportent d'une manière socialement responsable, en se souciant réellement de la viabilité et des intérêts de la société ; qu'il est important d'associer les travailleurs à la prise de décision.*

> Pour en savoir plus : <http://www.cecop.coop/European-Parliament-calls-for-the-promotion-of-cooperatives-1798>

> Transformer l'emploi, redonner du sens au travail

(Publication du Labo de l'ESS)



L'emploi et le travail se transforment depuis 30 ans. Allons-nous vers une société totalement libérale ou vers une nouvelle forme de conciliation entre autonomie et protection ?

En 2016, le Labo de l'ESS a décidé d'apporter sa contribution au débat, convaincu que les acteurs de l'ESS doivent participer à cette recomposition et lui insuffler leurs valeurs de coopération, d'ancrage local et de lien social.

La publication « *Transformer l'emploi, redonner du sens au travail* » est issue des travaux du groupe « Nouvelles formes d'emploi » du Labo de l'ESS qui a analysé les pratiques des structures qui innovent et proposent aujourd'hui des réponses à ces mutations.

> Pour en savoir plus : <http://www.lelabo-ess.org/+rencontre-transformer-l-emploi-redonner-du-sens-176+.html>

> Huit propositions du parti communiste



Le Parti Communiste Français a publié « *Huit propositions pour transformer l'économie sociale et solidaire, agir pour le temps du commun, prendre le pouvoir sur la finance* »

> maversy@gmail.com

> Nouveau site d'Alternatives Economiques



Alternatives Economiques a réuni dans un seul site toute sa production éditoriale. On y trouve :

- le suivi quotidien de l'actualité économique, sociale et environnementale en France et à l'international.
- l'intégralité des articles parus dans le mensuel et ses hors-série depuis 1993.
- un cercle plus large d'experts qui alimenteront une nouvelle plateforme de blogs.

- des "grands formats multimédias"
- une montée en puissance sur le data-journalisme, avec toujours plus d'infographies interactives.

> **JE DÉCOUVRE**

> Un modèle d'Etat interventionniste ?



En France, les vagues de nationalisations et la protection des secteurs-clés de l'économie ont contribué à l'image largement partagée d'un État interventionniste en matière de politique industrielle. La réalité est cependant plus complexe...

Cet article de Christophe GOETHALS, chercheur associé au CIRIEC-Belgique, est paru dans le numéro spécial consacré à la France par **Politique**, revue belge d'analyse et de débat.

>

> Quels secteurs recrutent des jeunes dans l'ESS ?



Le **CIDJ** (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse) a publié la 5e édition de son guide « **Ces secteurs qui recrutent** ».

Parmi les secteurs présentés, celui de l'économie sociale et solidaire représente un vivier particulièrement important d'emplois.

> [Plus d'infos](#)

> Economie collaborative & ESS : je t'aime , moi non plus ?



Le 29 mars 2016, le Labo de l'ESS conviait des experts de l'ESS et de l'économie collaborative lors de sa 1ère soirée de perspectives sur l'ESS. « **Les prospectivESS du Labo** » est un nouveau format d'évènement lancé par le Labo de l'ESS, une rencontre dans un cadre et une forme inédits.

Ces rendez-vous ont été pensés pour dégager des pistes de réflexion et de propositions sur les sujets portés par des nouvelles formes d'économies. Cette première édition s'est penchée sur la relation entre économie collaborative et ESS. Si l'économie collaborative recouvre une multitude de réalités différentes, il semble important d'explorer ses liens et ses oppositions avec l'économie sociale et solidaire. La soirée a été l'occasion de défricher ce que certains nomment « concept », de partager et de croiser les définitions, les enjeux de cette économie aux multiples facettes (financements, contours juridiques, dérives...).

> Consultez le compte-rendu [dans son intégralité](#)

> ESS, transformation sociale et échéances politiques

Les rencontres de la Plaine

pour que soit définie
une autre voie
et s'expriment
d'autres voix pour l'ESS

Dans un contexte international inquiétant, et compte tenu des échéances électorales nationales, l'économie sociale et solidaire et la société toute entière sont confrontés à de multiples enjeux.

Pour l'ESS, l'enjeu est la survie d'une économie de l'initiative citoyenne, de la solidarité, d'un « entreprendre autrement » fondé sur la propriété collective, la gestion démocratique et la non-lucrativité.

Pour la société toute entière, l'enjeu est la survie de la démocratie, économique, sociale, culturelle et environnementale, et la préservation des conquêtes de deux siècles de mouvement social.

Les Rencontres de la Plaine organisent un débat samedi 25 mars 2017 (Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, 20 avenue George Sand 93210 Saint-Denis (Métro Front Populaire))

> Information – inscription : Jean Philippe Milesy - rencontresdelaplane.ess@gmail.com.

> Envie d'idées neuves pour votre asso ?



Démocratie interne, implication des bénévoles, parité femmes-hommes, respect de l'environnement... Si toutes les associations ont à cœur de travailler ces sujets, cela s'avère souvent complexe à mettre en œuvre dans les faits.

Afin de faciliter le passage de l'intention à l'action, le **Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire** a publié en 2016 un document intitulé « *Guide sur les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS* ».

Le Mouvement associatif et la Fonda, en lien avec la Direction interministérielle à l'économie sociale et solidaire, organisent, autour de ce guide, une journée de découverte et d'échange, ouverte à toutes les associations.

(29 mars 2017 de 09h30 à 17h - Maisons des associations de solidarité du 13^e - 10 rue des Terres au Curé 75013 Paris)

> [En savoir plus](#) > [Envie de commencer à réfléchir sur le sujet ?](#) > [Répondez à notre enquête !](#)

> Les pouvoirs de transformation des SCOP



Les Sociétés coopératives et participatives (SCOP) et les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) représentent un modèle d'entreprise original par leur gouvernance démocratique et leur rapport au territoire. En forte expansion dans la région Rhône-Alpes ces 15 dernières années, on est en droit de s'interroger sur la question de leurs pouvoirs de transformation des entreprises et des territoires.

Depuis 5 ans, une équipe de chercheurs économistes et gestionnaires de Grenoble-Valence-Lyon étudie ce modèle d'entreprise. Après 2013 et 2015, la journée d'études 2017 sera l'occasion de présenter les résultats de deux études : l'une sur [la transformation d'entreprises classiques en SCOP](#) et l'autre sur [l'apport à la dynamique territoriale des SCOP et SCIC de la région grenobloise et romanaise](#).

> Contact : [Equipe "Projet SCOP"](#)

> Inscription [ici](#)

> Universe 2017



Le 4^e Congrès Européen sur l'Economie Sociale et Solidaire aura lieu à Athènes, du 9 au 11 juin 2017. Des coopératives, des initiatives de terrain, des organisations de l'ESS, des groupes et des personnes qui travaillent pour promouvoir et faire avancer l'ESS à travers toute l'Europe se réuniront lors de cet événement.

Ce congrès est l'occasion de construire des connexions entre les personnes, les entreprises et les organisations au niveau européen.

> <http://www.ripess.eu/>

> Économie sociale et économie politique



Regards croisés sur l'histoire et sur les enjeux contemporains. Les XXXVII^{èmes} journées de l'AÉS (Association d'Économie Sociale) organisés par le Laboratoire d'économie dionysien. 7 et 8 septembre 2017. Université Paris 8, St-Denis, France.

> <http://aes.2017.sciencesconf.org>

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
créée il y a un siècle par le professeur Edgard Milhaud
Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général :
économie publique, économie sociale et économie paritaire

Ses travaux se réalisent à travers
des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux, ...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique

Le CIRIEC est constitué de sections nationales
La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale,
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par
Alain Arnaud

Informations-adhésions : >>> info@ciriec-france.org

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org



"Brèves du CIRIEC-France"

Lettre mensuelle électronique éditée par le CIRIEC-France

Direction légale de la publication : Alain ARNAUD - Direction de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à alimenter les *Brèves du CIRIEC-France*



marcel.caballero@club-internet.fr

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs
Ils peuvent être reproduits librement avec indication de la source